

Metz, le 15 mai 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
de la Ville de Boulay-Moselle
2 Place du Dr Julien Schwartz
57220 BOULAY-MOSELLE

OBJET : Dossier de porter à connaissance Eaux usées– Raccordement des eaux usées
du projet de cellules commerciales à la ZI de 57220 BOULAY-MOSELLE

Courrier de notification pour affichage

RÉF. : PR/ Dossier CASCADE n° 57-2025-00256

P.J. : Courrier de recevabilité à la CCHPB
Le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de porter à connaissance au titre des articles L.181-14 et R.181-46 du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Raccordement des eaux usées du projet de cellules commerciales - Rue Pierre Théophile Somborn à Boulay-Moselle au réseau EU du système d'assainissement de l'agglomération de BOULAY-MOSELLE**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois (CCHPB).

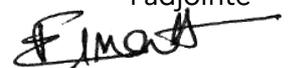
Je vous communique ci-joints pour information et par mail, le courrier de recevabilité adressé à la CCHPB, ainsi que la version numérique du dossier de porter à connaissance.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à M. Le Président de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois valant avis de recevabilité.

A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN